



Travaux d'isolation phonique dans copropriété

Par **baptho83**, le **12/09/2010** à **07:15**

Bonjour,
dans une copropriété de 2 propriétaires, où au rez de chaussée il y a une boulangerie (1er propriétaire) et au dessus une maison d'habitation (2eme propriétaire), je voudrais savoir à qui revient les travaux d'isolation phonique de la boulangerie qui est bruyante surtout la nuit, à cause du four, du pétrin et des réfrigérateurs.
merci de votre réponse